

# Feuille d'avis populaire de la Jonction

N° 50 – décembre 2024

## Allô... l'Hospice ne répond plus !

Il y a un peu plus d'une année, le 13 octobre 2023, l'Hospice général annonçait fièrement la fin du chantier de rénovation de la cité Carl-Vogt, après 5 années de travaux extrêmement pénibles pour les habitant-e-s. Or, à l'été 2024, le chantier est reparti de plus belle avec pour motif le remplacement des conduites d'eau sous les arcades commerciales, travaux qui auraient dû être réalisés au cours des 5 années précédentes. Le 16 septembre 2024, nous avons envoyé une lettre à la direction du Service immobilier de l'Hospice général pour lui demander des explications concernant ces nouveaux travaux qui ont duré jusqu'au mois de décembre de cette année. Dans cette lettre, nous avons demandé au propriétaire pourquoi ces travaux n'avaient pas été programmés pendant les années de rénovation, pourquoi les locataires n'ont pas été informés quant à la toxicité de la poussière dégagée des excavations des conduites, pourquoi les horaires légaux de chantier n'étaient pas respectés et, enfin, quelles indemnités étaient prévues pour les locataires qui ont dû subir ces nuisances.

A ce jour, aucune réponse n'a été donnée par l'Hospice général, resté sourd à nos demandes. Nous n'avons pas plus de nouvelles du Conseiller d'Etat de tutelle, M. Apothéloz, qui a pourtant reçu le courrier en copie.

### **Vous avez dit « rénovation énergétique » ?**

Double vitrage, isolation des balcons loggias, des toitures et des murs pignon, chauffage à distance... vous auriez pu croire que votre logement allait être mieux chauffé après 5 années de longs et coûteux travaux de « rénovation énergétique ». Il n'en est rien. De nombreux locataires se plaignent toujours d'avoir froid durant la saison hivernale. Certains ont acheté des radiateurs d'appoint pour compenser le manque de chaleur dans les appartements. Dans le même temps, les charges de chauffage et eau sanitaire ont augmenté de 45% avec le nouveau système Cadeco (chauffage à distance par pompe à chaleur). Comprenez qui pourra... Des habitant-e-s ont écrit à leur régie et au propriétaire pour leur demander des explications concernant ces augmentations de charges tandis que les locataires ont froid et que leurs immeubles sont toujours aussi mal chauffés. Là encore aucune réponse ne leur est parvenue.

5 années de travaux et 55 millions de rénovation dépensés pour rien ? Un propriétaire aux abonnés absents. Un Conseiller d'Etat muet. C'est à croire qu'il n'y a plus personne à la barre !

### **Augmentation de votre loyer après rénovation**

Les locataires commencent à recevoir des augmentations de loyer en lien avec les travaux de rénovation de la cité. Si vous avez fait recours contre ces augmentations, sachez que votre régie ne peut vous obliger à les payer, la procédure actuelle menée par l'ASLOCA auprès de la Commission de conciliation des baux et loyers ayant pour conséquence de les suspendre en attendant une décision. Votre régie n'a donc aucun droit de vous les réclamer.

**Association des habitant-e-s de la Jonction**

p.a. Maison de quartier de la Jonction – case postale 204 – 1211 Genève 8 – info@jonx.ch – ccp 10-756885-0